



Communiqué de presse
10 décembre 2010

10 décembre 2010 : les Conseils d'Administration des universités d'Aix-Marseille ont voté les statuts de l'Université unique qui naîtra le 1^{er} janvier 2012

C'est l'histoire d'un projet ambitieux qui devient réalité...La fusion des trois universités d'Aix-Marseille : l'Université de Provence (Aix-Marseille 1), l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille 2) et l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille 3). C'est l'histoire d'une exigence territoriale et disciplinaire, le besoin de cohérence et de lisibilité. C'est enfin l'histoire de communautés d'hommes et de femmes, qui portent leurs identités propres et leurs différences pour construire une université unique et assurer ensemble une même mission de service public : la création, la transmission et la valorisation des savoirs, l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants, l'accueil de tous et la réussite de chacun.

Aix-Marseille Université, dotée d'un ensemble disciplinaire couvrant tous les champs de la connaissance, a pour ambition de constituer un établissement positionné aux premiers rangs internationaux et de faire d'Aix-Marseille la capitale des savoirs du sud de l'Europe.

Les Conseils d'administration des 3 universités ont voté le 10 décembre, en même temps, les statuts de la prochaine université unique, après deux étapes antérieures décisives :

- 25 novembre 2008 : vote de la structuration politique et administrative,
- 18 décembre 2009 : vote des principes fondateurs.

Ces statuts définissent les missions, l'organisation, les structures de la nouvelle université, qui naîtra le 1^{er} janvier 2012.

Les universités d'Aix-Marseille ensemble

Les trois universités d'Aix-Marseille représentent actuellement quelque 70 000 étudiants et 6 600 personnels, enseignants, chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs. Ensemble, elles couvrent la totalité des champs disciplinaires : Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Droit et Sciences Politiques ; Économie et Gestion ; Santé ; Sciences et Technologies. Ensemble, elles offrent, dans tous les domaines, les meilleures formations, les meilleures expériences, la meilleure insertion professionnelle. Ensemble, avec 150 laboratoires de recherche labellisés, leur potentiel est inégalable. Ensemble, elles ont mené avec succès l'Opération Campus. Elles préparent aujourd'hui de manière coordonnée les différentes réponses aux appels d'offre du Grand Emprunt avec, pour objectif, d'obtenir le label Campus d'excellence. L'Université unique permettra au 1^{er} janvier 2012 de réunir tout ce potentiel.

Deux nouveaux établissements en 2012

Dans une logique de politique de site, la création de l'Université unique s'accompagne de la naissance d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) nouveau au 1^{er} janvier 2012 également. Ce nouvel établissement assurera les relations entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche avec le monde socio-économique à l'échelle de son territoire (Universités du territoire, écoles et grandes écoles, organismes de recherche, pôles de compétitivité, collectivités, entreprises, etc).

Ainsi, *Aix-Marseille Université* et le PRES *Provence-Méditerranée* deviendront un acteur de tout premier plan sur le territoire, en partenariat étroit et incontournable avec l'Etat et les collectivités territoriales.